

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 22 - 24 mai 1996

## EVALUATIONS DE PROJETS D'INTERVENTION PROLONGEE EN FAVEUR DE REFUGIES ET DE PERSONNES DEPLACEES

Point 6 a) de l'ordre  
du jour

# F

Distribution: GENERALE  
WFP/EB.2/96/6-A/Add.2  
25 mars 1996  
ORIGINAL: ANGLAIS

## PROJET MOZAMBIQUE 4164 (Elarg.4)

### Aide alimentaire aux personnes déplacées victimes de pénuries alimentaires et de la guerre civile au Mozambique

Coût total des produits alimentaires	21 146 020 dollars
Coût total pour le PAM	45 155 136 dollars
Date de l'approbation du projet	Octobre 1993
Date de la première distribution	Janvier 1994
Durée du projet	28 mois
Date officielle d'achèvement	Avril 1996
Date de l'évaluation	Novembre 1995 <sup>1</sup>
Durée du projet au moment de l'évaluation	23 mois

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis. Un dollar E-U valait 5,3 métaïcas en janvier 1994 et 10,5 métaïcas en octobre 1995.

<sup>1</sup>La mission se composait d'un fonctionnaire principal de l'évaluation (chef de mission); un nutritionniste/spécialiste de la sécurité alimentaire et un coordonnateur technique; un économiste du transport et un macro-économiste. La mission était financée par le PAM, l'USAID et l'Union européenne.

### RESUME

Le présent projet du PAM s'inscrit dans l'intervention régionale en Afrique australe et contribue pour beaucoup à redonner aux populations rurales touchées par une longue guerre civile, la ruine économique et des sécheresses périodiques, les moyens de pourvoir à leurs besoins. Le projet illustre les modifications d'emploi de l'aide alimentaire résultant du passage de l'aide de secours à l'aide au développement, laquelle, en tout état de cause, reste disponible en cas de sécheresse ou de crise d'urgence. Grâce aux rations alimentaires de base et aux opérations de recensement et de suivi, plus d'un million de rapatriés et environ 800 000 personnes déplacées victimes de la sécheresse ont pu défricher leur terre, se construire un logement et pratiquer des cultures vivrières et de rente. Quelque 45 000 autres personnes ont participé à des petits programmes vivres-contre-travail dont l'objectif était de construire et de remettre en état l'infrastructure de base (écoles, dispensaires, points d'eau, routes et ponts). L'opération a su faire face à la nouvelle vague de sécheresse de 1994/95 qui a touché les rapatriés à leur retour d'exil, alors qu'ils s'efforçaient d'assurer leur subsistance. L'utilisation par le PAM des transports locaux a eu des retombées directes et indirectes positives, a accru les effets bénéfiques de l'aide alimentaire et accéléré la relance de l'économie rurale. Les achats locaux de maïs ont procuré de nombreux avantages, parfois inattendus, y compris le soutien à la production alimentaire et à la commercialisation locales. Le bureau du PAM à Maputo et ses bureaux auxiliaires ont su concevoir et exécuter l'opération en faisant preuve d'imagination et d'efficacité. La coordination avec le gouvernement, les donateurs, le HCR et les ONG a été efficace. Le PAM a participé directement à la gestion et à la surveillance des opérations sur le terrain qui exigeaient une collaboration très étroite entre les bureaux décentralisés et le siège. En consultation avec le Gouvernement du Mozambique, le bureau de pays du PAM a contribué pour beaucoup à une évaluation régulière de la crise d'urgence. Il a mis l'accent sur le ciblage, la planification, l'établissement de rapports et la coordination. Les pertes de denrées ont été réduites à moins de un pour cent. Les risques de dépendance inhérents aux distributions gratuites d'aide alimentaire, s'ils ne sont pas à négliger, ne semblent pas poser un réel problème au stade actuel du projet. Le PAM continue de réduire le nombre des bénéficiaires, qui est passé de 3,5 millions en 1992-93 à un peu plus de 645 000 en septembre 1995; en association avec ses partenaires d'exécution, il a affiné les estimations en dépit des pressions opérées pour accroître l'effectif des bénéficiaires des distributions gratuites. Il faudra prendre des mesures supplémentaires pour améliorer le ciblage des ONG et la conception des programmes afin de réduire au minimum les risques de dépendance et de faciliter la prise en charge des activités par les communautés et le gouvernement.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

## NOTE A L'INTENTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Le présent document contient des recommandations présentées au Conseil d'administration pour examen et approbation.
2. Conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire sur les méthodes de travail, les documents établis par le Secrétariat à l'intention du Conseil ont été rédigés dans un souci de concision et axés sur la prise de décisions. Les réunions du Conseil d'administration doivent prendre un tour pragmatique et favoriser le dialogue et les échanges entre les délégations et le Secrétariat. Celui-ci poursuivra les efforts déployés pour faciliter la mise en oeuvre de ces principes directeurs.
3. Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui souhaitent poser des questions d'ordre technique sur ce document à contacter directement les fonctionnaires mentionnés ci-après, de préférence quelque temps avant la session du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en session plénière.
4. Les fonctionnaires du PAM qui traitent ce document sont les suivants:

Directeur:	W. Kiene	tél.: 5228-2029
Spécialiste de l'évaluation:	P. Terver	tél.: 5228-2030
5. Pour toute question concernant la distribution des documents présentés au Conseil d'administration, veuillez contacter l'employé chargé de la documentation (tél.: 5228-2641).

---

## GENERALITES

### Le retour des réfugiés et des personnes déplacées

1. Pendant plus de 16 ans, la guerre civile a dévasté le Mozambique, provoqué des déplacements massifs de populations et ruiné l'économie, l'infrastructure rurale, l'agriculture et les services sociaux du pays. Au milieu de l'année 1992, sur une population totale d'environ 16 millions d'habitants, plus de cinq millions de personnes avaient fui leur région d'origine: deux millions s'étaient réfugiées dans des pays voisins, les autres s'étaient installées ailleurs, au Mozambique même.
2. L'effondrement de l'économie rurale d'un pays dont la production, dans les années 70, suffisait à satisfaire les besoins alimentaires, a entraîné de graves pénuries vivrières dont les groupes vulnérables tels que les femmes et les enfants ont particulièrement souffert. La situation alimentaire s'est encore aggravée avec la sécheresse de 1992, l'une des pires que le Mozambique ait jamais connues. En 1994 et au début de 1995, certaines régions du pays ont encore été touchées par une forte sécheresse.
3. Avec la signature d'un accord général de paix entre le Gouvernement du Mozambique et la RENAMO, en octobre 1992, les conditions de sécurité se sont nettement améliorées, ce qui a porté à une amélioration de la situation économique et a déclenché un mouvement spontané de rapatriement d'environ 80 pour cent des réfugiés et des personnes déplacées vers leurs villages d'origine.
4. En 1993 ont eu lieu les premiers rapatriements organisés, qui se sont faits à une cadence régulière. En 1994, le rythme s'est accéléré. Durant cette période, de nombreux réfugiés ont également regagné leur village d'origine spontanément, sans aucune assistance. Le HCR, en collaboration avec les gouvernements concernés, a accéléré les rapatriements organisés afin d'aider le plus grand nombre à regagner leur pays avant les élections d'octobre 1994 et avant la période des semis. Ces mouvements se sont poursuivis en 1995 de même que les rapatriements spontanés, portant ainsi le nombre total des rapatriés à plus de 1,7 million, dont plus de 200 000 nouveaux arrivés à la fin de juillet 1995.

### Projet 4164 (Elarg.4)

5. Le projet a été approuvé par le CPA à sa trente-sixième session en octobre 1993, dans le cadre d'une intervention régionale (projet Mozambique régional). L'approche régionale a permis d'allouer les denrées alimentaires avec une plus grande souplesse et de mieux suivre les mouvements des rapatriés aux frontières.
6. Actuellement, les engagements de produits alimentaires s'élèvent à 127 941 tonnes. Ce chiffre ne comprend pas les stocks de report de l'intervention prolongée (IPR) 4164 (Elarg.3) et de l'opération d'urgence 5054, d'un coût total pour le PAM de 45,1 millions de dollars, dont 24 millions de dollars pour les frais de transport extérieur, d'assurance, de surveillance et de TIEM.



7. Outre l'appui alimentaire octroyé aux rapatriés et aux populations déplacées les plus touchées, le projet comprenait deux programmes spéciaux conçus pour faire face à une situation socio-économique et politique évolutive: a) un programme de nutrition spécial à l'intention des groupes vulnérables présentant un taux de malnutrition élevé (notamment parmi les populations de régions auparavant inaccessibles); et b) un programme vivres-contre-travail visant à remettre en état l'infrastructure économique et sociale et à lier urgence et développement (dans le cadre du continuum secours-développement).
8. Le projet, d'une durée de 28 mois, a démarré en janvier 1994 et devrait s'achever en avril 1996. Une nouvelle opération d'urgence (No. 5638), approuvée au début de 1995, a commencé en juin de la même année; son objectif est de couvrir jusqu'en juin 1996 les besoins alimentaires d'urgence des anciens rapatriés venus grossir les rangs des personnes affectées par la sécheresse.
9. L'engagement actuel du PAM pour les opérations en cours (secours prolongés et urgences confondues) s'élève au total à 66,2 millions de dollars, y compris les stocks de report.

### Questions relatives au développement

10. En sus de l'aide alimentaire du PAM, le HCR a élaboré un programme intégré de réhabilitation à l'intention des rapatriés et des personnes déplacées au Mozambique. Au titre de ce programme, les rapatriés (et anciens déplacés) se voient distribuer, généralement par des ONG, des outils agricoles et des semences dans leur district d'origine. En outre, grâce aux efforts concertés du gouvernement, de certaines organisations des Nations Unies, dont le PAM et ses projets de développement, et d'autres organismes, des programmes de remise en état de l'infrastructure de base, de relance de l'agriculture et de réhabilitation des services sociaux sont en cours d'exécution dans tout le pays. Ils ont pour objectif de permettre aux rapatriés de disposer d'une infrastructure de base et, puisqu'il s'agit pour la plupart de paysans, de faciliter leur réintégration dans le secteur agricole et de les aider à devenir autosuffisants. Le schéma de stratégie du Mozambique actuellement en cours de rédaction explique bien les modifications d'emploi de l'aide alimentaire résultant du passage des opérations de secours vers des activités de développement et de lutte contre la faim; il met l'accent sur le désengagement progressif de l'aide d'urgence, et la nécessité de conserver des moyens d'intervention en prévision de catastrophes.

## CONCLUSIONS

11. La superficie du pays, sa vulnérabilité à la sécheresse, les longues années de guerre qu'il a connues et l'effondrement de son économie et l'anéantissement de son infrastructure rendent l'évaluation de la production vivrière et des besoins alimentaires et les efforts pour parvenir jusqu'aux bénéficiaires particulièrement ardues. Dans l'ensemble, la mission est d'avis que du point de vue de l'urgence, l'opération du PAM était bien conçue et que le bureau du PAM à Maputo et ses bureaux auxiliaires ont su affronter les problèmes avec efficacité et imagination. L'opération a aidé plus d'un million de rapatriés à s'installer et la majorité d'entre



eux sont désormais pratiquement autosuffisants. Environ 800 000 personnes victimes de la sécheresse ont reçu une aide et 45 000 autres ont bénéficié de divers petits projets de développement.

12. L'aide alimentaire du PAM représente environ 66 pour cent de l'ensemble de l'aide d'urgence. Jusqu'à présent, sur les 242 000 tonnes engagées, 191 000 tonnes (soit 79 pour cent) ont été distribuées, dont approximativement 4 000 tonnes pour des projets de petite envergure. Le programme a permis de réduire considérablement les pertes en les ramenant à environ 0,6 pour cent - d'après les rapports, quelque 1 270 tonnes ont été endommagées.
13. Le bureau du PAM au Mozambique a négocié pour prendre part directement à l'évaluation de la crise d'urgence. Il a insisté sur la nécessité de procéder à des évaluations suivies et sur l'importance du ciblage, de la planification, de l'établissement de rapports et de la coordination avec les donateurs et les ONG. Les réunions de coordination mensuelles organisées par le PAM avec le gouvernement et les ONG ont amélioré de manière très appréciable la programmation et le partage de l'information.
14. Grâce aux concours financiers et alimentaires reçus, les programmes ont pu être élargis et traiter directement le problème de l'insécurité alimentaire en conjuguant divers apports.
15. Le PAM, en accord avec ses partenaires d'exécution et d'autres donateurs, a fourni au gouvernement toutes les informations nécessaires et des efforts méritoires qu'il a consentis pour renforcer la coopération inter-départementale ont permis de trouver des donateurs pour financer les besoins en produits alimentaires, en personnel et en espèces. A cet égard, le bureau du PAM dans le pays a fait preuve de beaucoup de dynamisme; par exemple, il a lui-même financé une partie des besoins alimentaires et des dépenses de soutien.
16. Grâce à la mise en place de bureaux de terrain dynamiques et à des échanges réguliers d'information, la direction du PAM a pu décentraliser son programme au Mozambique.
17. Bien qu'il s'agisse à l'origine d'une opération d'urgence, le projet a montré que la réussite du passage des secours au développement tient à une conception et une exécution rigoureuses. Le projet a largement contribué, de diverses manières, à relancer le développement tant dans le domaine économique que social:
  - a) les rapatriés ont pu construire des abris, défricher des terres et pratiquer des cultures vivrières et de rente, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire des ménages;
  - b) le projet a amélioré la sécurité alimentaire des bénéficiaires victimes de la sécheresse, qui étaient pour beaucoup d'anciens rapatriés. Les quantités supplémentaires de vivres fournies par le PAM les ont aidés à survivre durant la période critique de réaménagement de leurs exploitations et de construction d'un logement de base. Elles ont également été distribuées à de nombreuses personnes victimes de la sécheresse en 1994;



- c) plusieurs petits projets de développement ont pu être menés à bien grâce à l'aide alimentaire d'urgence, qui a servi à remettre l'infrastructure en état et à subvenir aux besoins alimentaires des populations bénéficiaires;
  - d) des soldats démobilisés ont commencé à se réinstaller et à s'adapter à la vie rurale;
  - e) les routes ont été remises en état et ouvertes à la circulation et des ponts reconstruits;
  - f) les achats locaux de produits alimentaires effectués dans le cadre du projet (61 500 tonnes de maïs, soit 32 pour cent de l'ensemble des livraisons et 1 700 tonnes de légumineuses) ont été un facteur de relance de l'agriculture et de l'économie rurale; ils ont injecté de l'argent dans l'économie locale tout en soutenant l'agriculture et en améliorant l'entreposage des excédents;
  - g) l'approvisionnement en semences s'est amélioré (essentiellement du sorgho et du mil, mieux adaptés aux régions exposées à la sécheresse);
  - h) la place faite aux transporteurs locaux et aux entreprises connexes (ainsi que l'injection de quelque 20 millions de dollars) a contribué à développer le secteur du transport privé et de la logistique:
    - i) les petits transporteurs ont pu concurrencer des entreprises bien établies; leur nombre s'est considérablement accru, et du même coup, les capacités de camionnage et de livraison;
    - ii) les transporteurs ont pu renouveler leurs parcs et acheter des pièces détachées dès qu'ils en avaient besoin;
    - iii) la capacité d'entreposage a augmenté;
    - iv) grâce au jeu accru de la concurrence, les prix du transport ont baissé, tant sur routes goudronnées que sur pistes.
18. Dans le cadre du présent programme, les familles vulnérables du Mozambique doivent leur subsistance aux produits achetés localement ou provenant de l'étranger. Des informations très encourageantes font état de familles remettant en état leurs exploitations et reformant leurs communautés ainsi que d'une diminution des taux de malnutrition et d'infection depuis la sécheresse de 1992. L'aide alimentaire a contribué à améliorer les conditions de vie des bénéficiaires et a aidé à instaurer un filet de sécurité en zone rurale.
19. Le programme a contribué à atténuer la pauvreté et à renforcer la sécurité alimentaire en favorisant la concurrence des marchés agricoles; il a amélioré l'infrastructure rurale grâce à des travaux mobilisant une main-d'oeuvre importante (par exemple, construction et remise en état d'écoles et de dispensaires). Ces activités s'inscrivent dans la stratégie gouvernementale d'atténuation de la pauvreté.



20. Le PAM a su s'adapter à l'évolution des besoins du programme, lorsque le développement a pris le pas sur les secours. Par exemple, il a trouvé des donateurs susceptibles d'apporter des fonds supplémentaires indispensables aux ONG pour l'entreposage et la livraison des produits alimentaires, ainsi que pour le suivi et l'évaluation de ces activités. Ces fonds permettront de mieux gérer les activités, d'affiner le ciblage des bénéficiaires et de faciliter la transition entre les distributions gratuites d'aide alimentaire et la fourniture de vivres à des fins de développement.
21. Constatant la nécessité d'atteindre les rapatriés et les personnes victimes de la sécheresse, le PAM a amélioré le ciblage en organisant des séminaires sur ce thème et en renforçant les moyens à disposition au niveau provincial, en association avec les ONG.
22. Le risque de dépendance lié aux distributions gratuites de vivres est un souci commun à tous les programmes d'aide alimentaire. La réduction du nombre de bénéficiaires, qui est passé de 3,5 millions en 1992-93 à 2,4 millions en 1993-94 et à un peu plus de 645 000 en septembre 1995, avec des coupes claires dans les provinces du nord mieux approvisionnées, fait foi des changements qui se sont produits. Le PAM a travaillé avec ses partenaires d'exécution pour réduire l'effectif des bénéficiaires en dépit des pressions constantes exercées par les autorités locales pour élargir les distributions gratuites.
23. Le recensement des victimes de la sécheresse et la délivrance de cartes de rationnement se sont avérés utiles. Ces initiatives ont contribué à améliorer le ciblage des bénéficiaires, mais ont aussi permis de limiter les distributions gratuites aux personnes qui ont effectivement besoin d'une aide d'urgence. Toutefois, les activités de recensement requièrent un suivi périodique. Bien que les séminaires organisés par le PAM sur le ciblage des bénéficiaires, le recensement et le suivi, se soient révélés très utiles, un problème demeure: comment affranchir les bénéficiaires de leur rôle actuel et comment améliorer le ciblage d'activités davantage axées sur le développement.
24. Bien que ni la gestion ni l'exécution du programme ne soient orientées vers les femmes, il ressort clairement des discussions que l'ensemble du programme a facilité l'accès des femmes à la nourriture et simplifié la préparation des aliments. La construction de points d'eau, l'octroi de semences, d'outils et de moyens de subsistance ont contribué pour beaucoup au mieux-être des femmes et de leur famille. Dans certains cas tout à fait exceptionnels, des ONG ont concentré leur action sur les femmes et leur ont fait prendre part aux distributions gratuites de vivres.
25. Il est difficile d'entreprendre des activités vivres-contre-travail dans des régions où l'aide est distribuée gratuitement. Néanmoins, celles organisées dans le cadre du présent programme ont permis de réaliser toute une gamme de travaux d'infrastructure; le ciblage est automatique puisque ce sont les personnes victimes de la sécheresse qui demandent à participer au programme, lequel ne prévoit aucune rémunération en espèces. En dépit de tous les efforts consentis, et faute d'organismes nationaux ou d'ONG capables de gérer les activités sur le plan technique, les objectifs restent difficiles à atteindre. Par exemple, en novembre 1995, seules 18 119 personnes participaient à ces activités contre 35 000 prévues par le bureau de pays du PAM.



26. Bien que le rôle du PAM ait été bénéfique dans le domaine de la logistique, plusieurs problèmes clefs restent à résoudre concernant l'aptitude du gouvernement à réagir en cas de crise d'urgence. Si le secteur privé s'est quant à lui bien développé, le Departamento de prevencao e combate às calamidades naturais<sup>1</sup> (DPCCN) n'a qu'un rôle limité et n'utilise pas son parc de camions de manière rentable. Il n'existe aucune instance gouvernementale capable actuellement de faire face à une crise d'urgence d'envergure nationale, tant au point de vue du transport que de la coordination.
27. Les achats locaux effectués par le PAM en consultation avec le gouvernement et les principaux donateurs, ont stimulé la production locale et permis aux paysans de ne pas perdre leurs excédents et de gagner de l'argent.
28. Les négociations entre le PAM et le gouvernement ont permis de fixer pour le maïs un prix plancher qui ne soit pas défavorable aux producteurs. Par ailleurs, il n'est pas prouvé que les achats locaux de maïs et de légumineuses aient provoqué une hausse des prix du marché préjudiciable aux pauvres.
29. Le réseau commercial est encore peu développé en raison des restrictions de crédit et des problèmes de transport. Les achats effectués par le PAM contribuent toutefois à accroître la demande.
30. Les achats locaux ont permis de réduire les coûts de logistique liés au transport et à l'entreposage.

---

## RECOMMANDATIONS

31. Le PAM, grâce au rôle de coordination et d'information de son bureau à Maputo et de ses bureaux auxiliaires, a contribué à une surveillance régulière des besoins alimentaires qui a permis de répondre rapidement aux besoins de la population. En cas de crise d'urgence, l'impératif majeur est l'efficacité. Lorsque la phase d'urgence arrive à son terme et fait place aux activités de développement, d'autres organisations peuvent se substituer au PAM dès qu'elles sont en mesure de le faire. Leurs personnels doivent recevoir une formation afin de réagir de manière adéquate si une nouvelle crise d'urgence survient. Il convient d'apporter la plus grande attention à la stabilité de la planification et de la gestion des secours, y compris éventuellement le renforcement de la capacité des organismes nationaux à procéder à des évaluations de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire. Actuellement, 11 organismes gouvernementaux sont chargés de collecter les informations et de préparer les rapports d'alerte rapide. Il est indispensable de poursuivre l'action entreprise pour établir un système viable et durable. Le rôle que le DPCCN devra jouer à l'avenir doit notamment être défini une bonne fois pour toutes. Bien qu'il ne soit pas subordonné à l'intervention du PAM, le rôle du secteur logistique du DPCCN (UAL) en tant que transporteur doit être réexaminé. Compte tenu du développement du transport routier privé, le DPCCN devrait se séparer d'une partie de ses camions. Il

---

<sup>1</sup> Département pour la prévention et la lutte contre les catastrophes naturelles.





pourrait alors assumer les fonctions de coordonnateur dans le domaine de la prévention des crises d'urgence, des interventions de secours et d'action rapide, tout en préservant une capacité stratégique d'entreposage et en continuant de se charger du dédouanement des cargaisons.

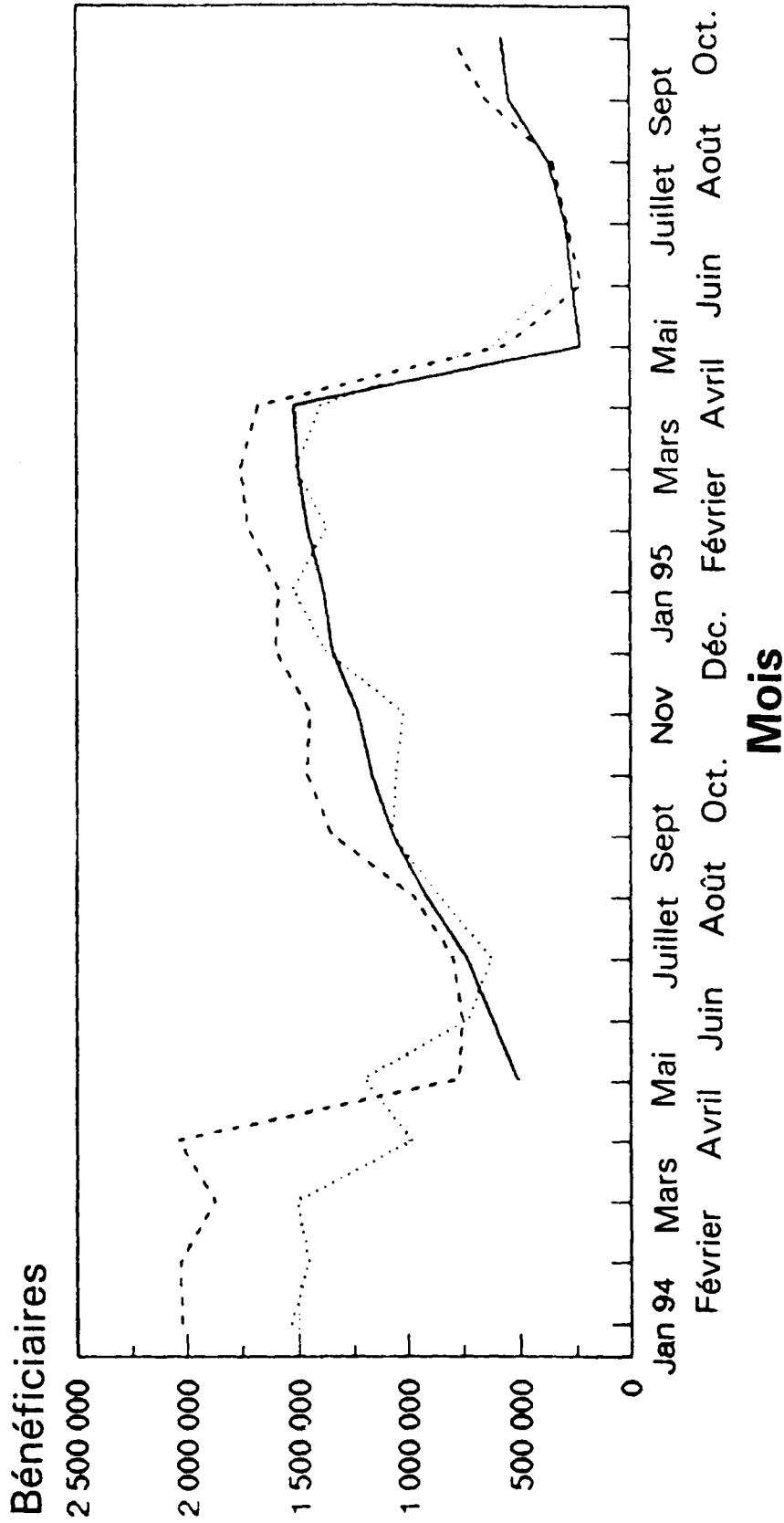
32. Bien que les réalisations soient nombreuses, une décentralisation des opérations demeure indispensable pour la bonne gestion et le suivi des distributions alimentaires locales. Une stratégie et une politique claires doivent être définies. Il reste encore beaucoup à faire pour la participation des collectivités et des populations sinistrées au classement des activités vivres-contre-travail par ordre de priorité et à l'identification des bénéficiaires. Par ailleurs, dans les rapports sur les réalisations et l'incidence du projet sur les bénéficiaires, l'information devrait être ventilée par sexe.
33. Il est indéniable qu'en tant que partenaires du processus de distribution, les ONG devront améliorer leurs interventions et les adapter à l'évolution des besoins lors de la transition secours-développement. Elles continueront de nécessiter une aide pour mieux élaborer et exécuter les programmes, notamment les activités vivres-contre-travail. Il faudra des ressources supplémentaires pour cibler de nouveaux programmes et leurs bénéficiaires et aider les ONG afin d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages.
34. Les missions PAM/FAO d'évaluation des récoltes étant des instruments importants pour l'évaluation des besoins, il convient de mieux déterminer la situation de l'offre et de la demande et le nombre de personnes ayant besoin d'une assistance. Les besoins devraient être définis en consultation avec divers organismes, notamment les partenaires d'exécution du PAM. Il faut pouvoir disposer d'informations plus systématiques et plus fiables. Il convient de poursuivre les réunions mensuelles avec les ONG et appuyer diverses initiatives pour améliorer les informations provenant de l'Union européenne et d'autres donateurs.

## **ENSEIGNEMENTS TIRES DU PROJET**

35. Une fois qu'une opération d'urgence est en cours et que les activités touchant la coordination, l'évaluation des besoins, les achats, la logistique, les systèmes de ciblage et la distribution des vivres sont bien organisées, il faut désigner l'organisme national qui prendra le relais et former son personnel afin de lui permettre d'agir efficacement en cas de crise d'urgence.
36. Dans toutes les opérations d'urgence, il faut systématiquement envisager la possibilité d'acheter des produits alimentaires localement ou dans la région. Il conviendrait de tenir les zones où sont effectués les achats sous étroite surveillance afin d'éviter une escalade des prix des denrées de base et une montée de l'insécurité alimentaire que risqueraient de provoquer des achats en trop grandes quantités.



**BENEFICIAIRES DE L'IPR 4164/04**  
**Estimations FAO/PAM, plans mensuels**  
**et distributions effectives (janv. 94 - sept. 95)**



Est. FAO/PAM Plan mensuel Distrib. effective

**ANNEXE**

